

Appel à communication - Session (S4-1) Organisation des alternatives.



Les transitions écologiques
en transactions et actions

L'économiste Boulding écrivait que "dans le prochain siècle [...] l'humanité vivra une transition fondamentale vers [...] une société planétaire petite, fermée, limitée [...] quasiment dépendante de l'énergie solaire [...] qui devra recycler [...] toutes ses matières dans une économie circulaire [et] ne pourra s'offrir d'augmentation de la population, de guerres, de révolutions ..."(Boulding, 1972, p.22-23). Il avait fait remarquer le manque de prise en compte par notre société des limites de la planète qu'elle habite, impliquant des "ajustements moraux, politiques, psychologiques", notamment par les économistes (Boulding, 1966). Aujourd'hui, 50 ans après, malgré de nombreux débats, le changement sociétal n'est toujours pas abouti (Savy et al., 2019) comme l'attestent ces citations extraites de la large littérature actuelle sur l'EC : " Nous devons repenser radicalement les bases mêmes de notre vivre-ensemble et les trajectoires de l'activité et du travail" (Arnsperger et Bourg, 2017) ; ou encore, « la conclusion inévitable est qu'il y a encore un fossé important entre la pratique des chaînes de valeur linéaires dominantes actuellement et la perspective de mettre en œuvre une organisation circulaire. » (Jonker & Stegeman, 2016, p.42).

Les théories conventionnelles ont été questionnées sur leur pertinence pour gérer la complexité (Avenier, 1993 ; Hamel, 2008 ; Fallery, 2016 ; Lorino, 2018 ; Brunsson, 2018). Pourtant, encore récemment, Brunsson (2015) démontre l'incompatibilité entre la logique de durabilité d'une organisation, selon le management conventionnel visant la réussite d'objectifs déterminés a priori, et la logique de durabilité d'un individu, nécessairement social, vivant sur une planète nécessairement durable. Devant ces constats certains cherchent à comprendre la manière dont s'organise une transition. Des travaux théoriques, enjoignent notamment à considérer le rôle des expérimentations alternatives. C'est le cas du transition management (Geels, 2004 ; Geels et Schot 2007) qui met en évidence le rôle de niches préservées des contraintes du régime conventionnel, dans la reconfiguration d'un système en son sein : des innovations radicales et alternatives peuvent s'y développer, intégrer petit à petit le régime, afin de le transformer au fur et à mesure. si De même, pour Arnsperger et Bourg, si trois secteurs de l'économie – "capitalisme vert", économie solidaire et sociale (ESS) et expérimentation alternative radicale (2017, p.110) doivent nécessairement converger vers une empreinte écologique globalement égale à 1, "les organisations de l'ESS et des collectifs d'expérimentation alternative", doivent en particulier être soutenus pour leur capacité fondamentale d'innovation radicale, et "(contrairement aux entreprises capitalistes et aux administrations publiques) [le] peu de contorsions à faire pour écologiser [leurs] logiques de fonctionnement". Selon Dorion (2017, p.155) effectivement, une organisation alternative se caractérise justement par son lien indissociable avec l'altérité, comme une "organisation dissonante, où la dissonance est problématisée comme un processus performatif, continu et réflexif de production d'altérité et d'altération de cette production".

Ainsi, la sous-session S4-1-«Organisation des alternatives», vise à mieux comprendre comment s'opère l'action collective de transition (Martinet et Pesqueux, 2013) vers une société durable, prenant en compte les limites de la planète, notamment en étudiant les modes d'organisation alternatives en transition vers l'EC.

Les contributions attendues pourront être des études d'expérimentations radicales d'organisations en transition (entreprises, collectivités, associations, organisations alternatives, etc.). Se faisant, ces expériences pourront illustrer pourquoi et comment, elles questionnent les cadres théoriques et méthodologiques conventionnels, ou proposer d'autres cadres plus pertinents pour décrire la réalité du terrain.

Calendrier :

- **Septembre 2019**
Lancement des appels à communication,
- **20 janvier 2020**
Date limite de soumission
- **Février 2020**
Réponses aux auteurs (exposés, posters)
- **Octobre 2019 à Mai 2020**
Inscriptions en ligne
- **du 22 au 26 juin 2020**
Colloque à Toulouse

Consignes pour les propositions de communication (format et soumission) :

- Les propositions de communication pour cette session sont à envoyer par courriel à : acsavy@posteo.net, kessari@iamm.fr, camille.dumat@ensat.fr , avant le 20 janvier 2020 avec pour objet « Proposition T2020 ».

- Elles seront examinées par le comité scientifique de la sous-session composé également de : Dr Consales JN.; PR Yengue JL.; Dr Busca D. ; PR Jonker J.; PR Bourg D.

- Les propositions de communication doivent se conformer aux consignes suivantes : times new roman, taille de caractère 12, simple interligne, marges 2,5cm. Elles comportent un titre en italique gras (times new roman 14), mentionnent le ou les auteurs avec en notes de bas de page leur statut et leur rattachement institutionnel, indiquent 5 mots clefs. Les propositions comptent au maximum 600 mots (références bibliographiques incluses). Vous pouvez indiquer Exposé ou Poster scientifique.

Les informations sur le Colloque

(présentation générale, appels à communication, inscription,...) sont accessibles sur le site internet :

<https://transitions2020.sciencesconf.org>

Les doctorants et étudiants en Master 2 sont invités à s'inscrire sur le site du colloque (inscription gratuite sous réserve de places disponibles).



Les transitions écologiques ● en transactions et actions

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS

<https://reseau-agriville.com>
camille.dumat@ensat.fr

22-26 juin
2020

